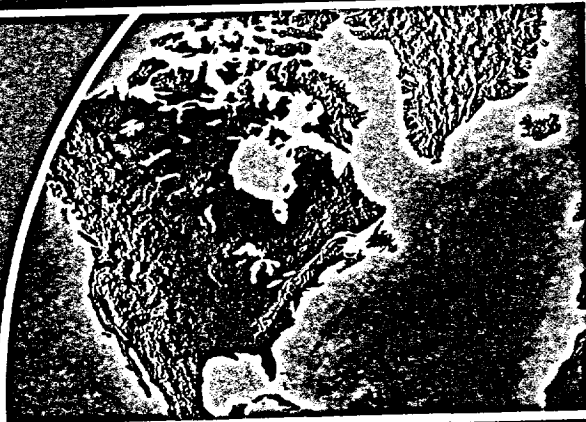




## 7 Ouverture sur d'autres marchés importants

### Moyen-Orient

#### Israël

L'année 2002 marque le cinquième anniversaire de la mise en œuvre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et Israël (ALECI). L'abolition d'à peu près tous les droits de douane sur les produits industriels et la réduction des droits sur de nombreux produits agricoles et agroalimentaires sont les principaux facteurs de la croissance du commerce entre les deux pays. Depuis l'adoption de l'ALECI, les échanges bilatéraux ont plus que doublé. En 2001, le commerce des biens et des services atteignait plus de 965 millions de dollars, en hausse de 5,8 % par rapport à l'année précédente. Les machines, le papier journal et les produits de haute technologie représentent le gros de nos exportations vers Israël. Les entreprises canadiennes sont également d'importants exportateurs de services, en particulier dans les secteurs des transports et des infrastructures.

Les investissements canadiens directs en Israël et les investissements israéliens au Canada sont évalués de part

et d'autre à presque 1 milliard de dollars en 2002, et le potentiel d'investissement demeure élevé en raison des attrayants incitatifs à investir qu'offre Israël. L'accroissement de l'activité d'investissement des entreprises canadiennes dans les domaines des télécommunications et des logiciels a également permis d'importantes réussites commerciales.

Bien que les négociations en vue d'un APIE n'aient pas progressé, les entreprises canadiennes ne signalent aucune difficulté sur ce marché.

En vertu de l'ALECI, le Canada et Israël poursuivent leurs débats sur la libéralisation du commerce bilatéral des produits agricoles et agroalimentaires. Des progrès ont été faits à cet égard. Après consultation des producteurs et des exportateurs canadiens, le gouvernement du Canada continuera à exercer des pressions pour qu'Israël améliore l'accès aux secteurs prioritaires suivants : aliments préparés, huile de canola, aliments surgelés, fruits et légumes frais et surgelés, poisson et produits du poisson, légumineuses et aliments pour animaux familiers. Le Canada cherche par ailleurs à obtenir un accès accru au marché des produits pharmaceutiques.

Les entreprises canadiennes continuent de faire d'importantes percées dans les secteurs prioritaires comme les télécommunications, les transports, l'agroalimentaire, les matériaux de construction et les pâtes et papiers.

#### Cisjordanie et bande de Gaza

Le Canada s'est engagé à promouvoir ses relations commerciales et d'investissement avec les Palestiniens. L'Accord-cadre canado-palestinien de coopération économique et commerciale, signé en 1999, jette les bases d'une relation commerciale fondée sur le libre-échange. En plus d'abolir les droits de douane, l'Accord-cadre vise à améliorer l'accès aux marchés et à assouplir les formalités douanières, tout en soutenant les industries émergentes de ce marché.

La législation palestinienne stipule qu'un agent ou un représentant commercial doit servir d'intermédiaire à qui veut vendre sur ce marché. L'état d'avancement du processus de paix au Moyen-Orient peut influencer sur le mouvement de produits en provenance et à destination de la Cisjordanie et de Gaza.

#### Arabie saoudite

En 2001, l'économie de l'Arabie saoudite est demeurée forte, malgré la baisse des revenus du pétrole. Le gouvernement saoudien continue d'appliquer, du moins en principe, diverses stratégies de restructuration économique et de